

Budget 2015 du Parc national des Calanques

Le budget 2015 du Parc national des Calanques a été voté par le Conseil d'administration aujourd'hui. Pour le 3^{ème} exercice plein de ce jeune Parc national, priorité est donnée au renforcement des effectifs et aux grands projets structurants, tout en portant l'effort de maîtrise de la dépense publique.

Le conseil d'administration (CA) du Parc national des Calanques s'est réuni ce jour, mardi 25 novembre 2014, à Marseille à l'Hôtel du département des Bouches du Rhône. Les membres du CA ont débattu du budget initial pour 2015 et de la proposition de sa répartition entre la masse salariale, les autres dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

Les administrateurs ont adopté un budget de 4 125 622 € avec 39 voix pour et 1 abstention.

Ceux-ci ont reconnu l'effort particulier fait par le Ministère chargé de l'écologie pour prendre en compte le cas spécifique du Parc, dans un contexte général de baisse du budget de l'État. La subvention du Ministère chargé de l'écologie, ressource principale du Parc national, a en effet été portée à 3 785 622 € nets pour 2015, en augmentation significative de 20% par rapport à 2014.

Pour autant, les administrateurs ont insisté sur la nécessité pour l'établissement de bénéficier rapidement d'effectifs et de budgets supplémentaires, à la hauteur des enjeux très spécifiques de ce territoire périurbain. En effet, le niveau d'effectifs et de moyens d'action qui permettrait un exercice optimal des missions du Parc national n'est pas encore atteint.

Ce budget 2015 n'exonère pas non plus le Parc national de contribuer à l'effort général de maîtrise de la dépense publique et à la recherche de nouvelles sources de financement.

Priorité à l'accroissement des moyens humains en 2015 :

Priorité a été donnée à l'accroissement des effectifs permanents, afin de disposer de ressources humaines renforcées pour installer le projet de territoire que porte le Parc national et mettre en œuvre efficacement les actions 2015.

L'équipe sera renforcée de 12 postes permanents, passant ainsi à 45 postes à l'organigramme au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 36%. La moitié de ces nouveaux effectifs permanents renforceront **les équipes de terrain qui passeront à 18 agents en 2015.**

En complément, ce budget permettra de continuer à recruter une trentaine d'écogardes durant la période estivale.



Exemples d'actions marquantes pour 2015 :

- Construire et formaliser la stratégie scientifique du Parc national,
- Réaliser l'étude et la concertation autour du Plan Paysage (en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise),
- Installer des éco-compteurs pour préparer l'étude de fréquentation en 2016,
- Déployer la marque commerciale « Esprit Parc national » (avril 2015),
- Conforter la signalétique pour mieux délimiter le Parc et informer sur le terrain,
- Lancer des actions d'éducation à l'environnement,
- ...

Ressources financières nouvelles

Depuis le 18 octobre 2014, le dispositif national dit « taxe Barnier » est versé au bénéfice du Parc national des Calanques. Cette taxe est perçue sur les billets des passages maritimes à destination des espaces du cœur de parc, de l'aire d'adhésion et de l'aire maritime adjacente, en vue de contribuer aux dépenses de protection et de valorisation des patrimoines.

En 2015, cette nouvelle ressource devrait représenter environ 5% du budget.

Le Parc national s'attachera aussi à développer de nouveaux partenariats avec les acteurs institutionnels du territoire (comme celui conclu avec le conservatoire du littoral et la Ville de Marseille pour la gestion des espaces naturels de l'archipel du Frioul, au titre duquel la Ville apportera au Parc un financement de 120 000 € en 2015) et à participer à des appels à projet scientifiques.

En complément, afin de diversifier ses ressources financières, le Parc étudiera, comme le prévoit la Charte, la mise en place d'une redevance pour les prises de vue et de son dans un cadre professionnel. Il explorera également les pistes de mécénat.

Pour en savoir plus sur le Parc national : www.calanques-parcnational.fr

Suivez le Parc national sur Twitter : twitter.com/ParcCalanques

Rejoignez le Parc national sur Facebook : www.facebook.com/ParcNationalDesCalanques